

**Message du Maire diffusé sur Facebook Live le mercredi 12 février 2025 en soirée, suite aux résultats de la tenue du registre**

Bonjour à tous,

Ce soit, je tiens à rassurer tous les citoyennes et les citoyens de Cantley suite au registre qui vient de se terminer.

Tout d'abord, je suis content de voir que les gens de Cantley ont toujours cet esprit combatif qui nous distingue depuis 1989, année où nous nous sommes séparés de Gatineau afin de préserver notre milieu de vie.

Je suis aussi content de voir que beaucoup de citoyennes et de citoyens ont participé à la vie démocratique de notre municipalité. Je l'ai toujours dit et je le redis encore, pour moi, la transparence, le respect et la participation citoyenne sont des valeurs primordiales.

Ce soir, la population de Cantley a choisi massivement de s'opposer au règlement de zonage présenté.

Je suis toujours d'avis que les projets de règlements sont très encadrants et permettent de limiter la densification demandée par nos gouvernements, beaucoup plus que l'ancien règlement qui datait de 2005.

J'aimerais faire une clarification, le registre signé affecte seulement le règlement de zonage et non pas le règlement de lotissement qui réglemente la grandeur des lots.

Maintenant, suite à cette importante mobilisation citoyenne, voici ce que je compte proposer au conseil municipal :

- 1- Revoir le règlement de zonage, périmètre urbain, lieu de densification etc.
- 2- Imposer un moratoire sur toute construction dans le périmètre urbain en attendant d'avoir le résultat des études environnementales que nous avons débutées.
- 3- Même si cela ne faisait pas parti du registre, modifier le règlement de lotissement pour y revoir la grandeur des terrains et ce, même si notre règlement deviendra non conforme.

Cela m'est aujourd'hui possible grâce au soulèvement de la population et à l'ouverture des représentants de la MRC qui ont affirmé lors de la séance d'information ne pas vouloir intervenir dans la municipalité, et au contraire, nous aider à défendre notre point de vue auprès du gouvernement du Québec.

J'ai bien essayé de contacter les différents paliers de gouvernement pour discuter des orientations gouvernementales avant le processus de modernisation de nos règlements, mais lorsqu'on daignait me répondre on me disait à chaque fois que le processus était très clair et bien défini pour l'ensemble du Québec.

Maintenant avec la MRC à nos côtés et l'appui populaire, je suis certain que nous réussirons à nous faire entendre.

Je vous reviendrai bientôt avec plus d'informations.

Merci et bonne soirée.

David Gomes

Maire de Cantley